

Guéret

Le Magi'

Magazine municipal de la Ville de Guéret



Sommaire

Édito p.2

En retour p.3

En démocratie p.4 & 5

Zoom sur... p.6 & 7

En sécurité p.8 & 9

En attractivité p.10 & 11

En évènements p.12 & 13

En tribune p.14 & 15

Hôtel de Ville

Esplanade François Mitterrand
23006 Guéret Cedex

Téléphone : **05 55 51 47 00**

Fax : 05 55 51 05 37

E-mail : mairie@ville-gueret.fr

www.ville-gueret.fr

Ouverture au public :

Du lundi au vendredi de 8h30 à
12h00 et de 13h00 à 17h00.



Bulletin municipal de la
Ville de Guéret
Tiré à 7 700 exemplaires,
sur du papier PEFC avec de
l'encre végétale.

Directeur de publication :

Marie-Françoise FOURNIER

Impression : Imprimerie De-

combat

Rédaction et mise en page :

Service communication

Crédits photos : Ville de

Guéret, Canva, Collège M.Na-

daud.



Retrouvez toute l'actualité de la
Ville de Guéret sur :
ville-gueret.fr



Édito

J

Je ne peux commencer ce nouvel éditto qu'en vous exprimant le plaisir et l'honneur d'avoir été reconduite dans ma fonction de Maire de la commune de Guéret grâce à votre participation et à votre confiance.

Avec cette nouvelle équipe, nous allons finaliser les travaux engagés, et débiter cette mandature avec le lancement de projets structurants permis par 6 ans d'économies, de réductions de charges, de fiscalité neutralisée, d'emprunts limités...

Une gestion financière rigoureuse qui a nécessité des efforts et des choix mais qui, aujourd'hui, est récompensée par de prochaines ouvertures de chantiers comme l'aménagement de la place Bonnyaud ou encore les opérations sur le complexe Léo Lagrange...

L'ambition désormais redevenue possible est d'investir, d'entretenir, et également de prévenir, pour développer et protéger notre patrimoine dans toutes ces composantes.

Parmi elles, la nature bénéficiera de toute notre attention avec des actions de protection et de promotion de notre patrimoine naturel, la poursuite des pistes cyclables, la végétalisation de l'espace public... et surtout la préservation de nos ressources endogènes que sont la forêt et l'eau.

En ce début d'été, soyez prudents quant aux feux de forêt et de végétation et quant à vos consommations d'eau dans vos usages domestiques ou professionnels.

Un message de vigilance citoyenne qui s'accompagne de tous mes vœux à profiter de l'été lors de nos rendez-vous estivaux à retrouver dans notre agenda.

Marie-Françoise FOURNIER
Maire de Guéret

L'ESCALE DE COURTILLE : NOUVEAU CAP GOURMAND POUR LE RESTAURANT

Pour cette période estivale, le restaurant de Courtille a rouvert ses portes ! Rebaptisé "L'Escale de Courtille", l'établissement commence à accueillir ses premiers clients depuis le mois de juin, sous la houlette de son nouveau gérant, Nouradine Guenoune, choisi à l'issue d'un appel à candidature lancé l'hiver dernier par la Ville de Guéret, propriétaire des murs. Avec ce nouveau projet, le cap est fixé : proposer une cuisine généreuse et fraîche, élaborée à partir de produits de saison.

Pensé comme un lieu de vie convivial, L'Escale de Courtille offre plusieurs ambiances. En contrebas, la terrasse accueillera les visiteurs tout au long de l'été avec une offre de snacking, de boissons et de glaces, idéale pour profiter des beaux jours. À l'étage, l'espace restauration prend des airs de brasserie chaleureuse, propice aux repas en famille ou entre amis. Le lieu ne se limite pas à la restauration : des soirées à thème et des soirées karaoké vont régulièrement animer les lieux, renforçant l'attractivité du site. Avec sa vue sur lac, L'Escale de Courtille largue les amarres pour une nouvelle aventure gourmande et conviviale et régaler les habitants et visiteurs.



OPÉRATION MÉGOTS AU LYCÉE

En avril dernier, une quarantaine d'élèves se sont engagés pendant une heure dans une opération de collecte de mégots, initiée par le Club Développement Durable du Lycée Pierre Bourdan. Cette mobilisation a permis de ramasser près de 500 grammes de mégots pris en charge par le service nettoyage de la ville. Un grand bravo pour cette initiative et merci à l'ensemble des élèves et des professeurs pour leur engagement en faveur du développement durable.

DES ÉLÈVES MOBILISÉS POUR SÉCURISER LES PIÉTONS

Du 28 avril au 8 juin, la Ville de Guéret a mis ses panneaux d'affichage à la disposition des élèves du collège Martin Nadaud afin de valoriser leur travail. Installées dans différents quartiers de la ville ainsi qu'aux abords de l'établissement, ces affiches invitent chacun à adopter une attitude vigilante en matière de sécurité routière. Conçues dans le cadre d'un projet consacré à la sécurisation des passages piétons, elles s'inscrivent dans la participation des élèves au concours CGénial, qui récompense des projets scientifiques innovants. À l'occasion de la finale nationale organisée le 28 mai à Paris, les collégiens ont également présenté leur prototype de passage piéton intelligent. Ce projet illustre à la fois la créativité et l'engagement des élèves, tout en contribuant concrètement à sensibiliser les citoyens aux enjeux de sécurité routière au quotidien.



COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

Maire



**Marie-Françoise
FOURNIER**

1er adjoint



Guillaume VIENNOIS
Administration générale
et développement durable

2ème adjointe



Véronique FERREIRA
Éducation et jeunesse

3ème adjoint



Erwan GARGADENEC
Finances et ressources
humaines

4ème adjointe



Sylvie BOURDIER
Culture et jumelages

5ème adjoint



Gilles BRUNATI
Citoyenneté, consultations
citoyennes et sécurité

6ème adjointe



Corinne TONDUF
Santé et associations
caritatives

7ème adjoint



Yaya MBALLO
Travaux

8ème adjointe



Maria COLOMB AUDRAS
Commerce et attractivité

9ème adjoint



Jonathan WEINBERG
Cohésion Sociale Sport

VÉRIFIER POUR VOTER

Pour tout changement d'adresse, même dans la commune,
mettez à jour votre situation électorale :

- en ligne sur service-public.fr ;
- via l'Espace Citoyens de Guéret ;
- par courrier ;
- au guichet du service Proximité-État civil.

Par courrier ou au guichet, fournir :

- le Cerfa n°12669*02 ;
- une pièce d'identité valide (ou périmée depuis moins de 5 ans) ;
- un justificatif de domicile.

à noter !



Délégué



Henri LECLERE

Nouvelles technologies,
voirie, cadre de vie,
urbanisme

Déléguée



Véronique VADIC

Conseils de quartiers

Délégué



Chaarane MROIVILI

Sport et associations
sportives

Déléguée



Jessica LAGRANGE

CME et jeunesse

Délégué



Laurent RIVIERE

Développement
durable, eau et forêt

Déléguée



Christine DESABRES

Ressources humaines

Délégué



**Jean Baptiste
CONTARIN**

CCAS

Déléguée



Sarah CASTILLE

Manifestations municipales
et associations culturelles

Délégué



Marc BERTHIER

Finances et
patrimoine

Déléguée



Fahousia HOUMADI

CAVL

Délégué



**Maxime
BEYRAND MOREAU**

Commerce, manifestations
commerciales et au résidentiel

Déléguée



Kadia KANE

Commerce et accueil

Délégué



Christophe JUNIA

Infrastructures
municipales

Déléguée



Marion TAORMINA

Santé

Conseillère



Olivia BOULANGER

Conseiller



Thierry DELAITRE

Conseillère



Rania CHEHADE

Conseiller



Bernard DEVENAS

Conseiller



Eric CORREIA

Conseillère



Coralie BONNIN

Conseiller



Benjamin BODEAU

Conseiller



Didier HOELTGEN

Conseillère



Christine CHAGNON

Pour rappel, chaque électeur doit signaler son changement d'adresse même si celle-ci a déjà été modifiée auprès d'autres services de la municipalité. En cas de non-accomplissement de cette démarche, vous encourez une radiation des listes électorales et donc l'impossibilité d'exercer votre droit de vote.

Pour vérifier votre situation électorale : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/demarches-et-outils/ISE>

Contact :

Service Proximité au 05.55.51.47.32 (lun.- ven. 8h30-12h / 13h-17h) ou par mail etatscivil@ville-gueret.fr



Zoom sur 20

Budget principal 2025 de la ville de Guéret

29 687 479 €

21 955 000 € en section

DÉPENSES

FONCTIONNEMENT = 21 955 000 €

VIREMENT EN INVESTISSEMENT = 2 670 000 €

Dont frais de personnel 10 200 000 €
(soit 46 % du budget global)

Dont charges à caractère général 4 304 000 €
(soit 20% du budget global)

INVESTISSEMENT = 7 732 479 €

Dont dépenses d'équipement 4 898 475 €
(soit 63% du budget global) = travaux
et acquisitions de matériels...

Dont remboursements emprunt 1 620 000 €
(21% du budget global)

SUBVENTIONS ALLOUÉES AUX ASSOCIATIONS 325 000 €

RECETTES

FONCTIONNEMENT

Report de résultat 2025 (excédent) 2 241 074 €

Dont dotations de l'Etat 3 184 000 €

Dont impôts locaux (taxe foncière....) 10 580 000 €

INVESTISSEMENT

Virement de la section de fonctionnement 2 670 000 €

Dont subventions ... 1 639 479 €

Mise en réserve (couverture besoin de financement) 1 100 000 €

Dont emprunts 0 €

FISCALITÉ STABLE ET RATIOS BUDGÉTAIRES AMÉLIORÉS

TAUX D'IMPOSITION	2020	2026
Taxe d'habitation Résidences secondaires Logements vacants	18,30 %	18,30 %
Taxe foncière propriétés bâties	46,25 %	46,16 %
Taxe foncière propriétés non bâties	69,22 %	69,09 %

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Capacité de désendettement (Encours dette/ Épargne brute) en année Seuil de vigilance à 10 ans	8,87	7,47	9,64	6,58	5,91	4,22
Excédents de fonctionnement (Après mise en réserve)	1 837 576 €	1 803 235 €	1 487 220 €	2 266 934 €	1 896 504 €	2 241 074 €
Résultat de fonctionnement par exercice	449 556 €	565 658 €	683 985 €	954 714 €	927 699 €	1 444 570 €



de fonctionnement et **7 732 479€** en section d'investissement.

A l'issue des élections municipales, le budget 2026 a été élaboré avec un même **souci de prudence**, dans un même **objectif de rigueur** avec :

- Pour la 3^{ème} année consécutive, aucun recours à l'emprunt
- Pour la 7^{ème} année consécutive, aucune augmentation de fiscalité afin de préserver le pouvoir d'achat des guéretois
- Pour la 7^{ème} année consécutive, des ratios budgétaires en nette amélioration permettant notamment de négocier de meilleurs taux auprès des organismes bancaires pour les futures échéances.

A ces **efforts importants**, s'ajouteront des extinctions progressives de prêts ouvrant des perspectives **d'investissements massifs** sur cette nouvelle mandature.

510 000 € TTC 

MUSÉE D'ART ET D'ARCHÉOLOGIE

Rénovation du bâtiment ancien

213 000 € TTC 

GYMNASSE DE FAYOLLE

Réfection du faux-plafond

446 000 € TTC 

TREMPLIN NATURE

Grosses réparations, réfection des terrasses...

274 000 € HT 

ÉCOLES

Travaux de sécurisation, menuiseries, toitures, préau...

650 000 € TTC 

CONVENTIONNEL HUGUET

Démolition de l'immeuble en péril imminent

360 000 € TTC 

VOIRIE

Avenue du Poitou



**POLICE
MUNICIPALE**

TRANSITION DU SERVICE DE TRANQUILLITÉ PUBLIQUE EN POLICE MUNICIPALE

PAR DÉLIBÉRATION DU 8 DÉCEMBRE 2025 LE CONSEIL MUNICIPAL A ACTÉ LA CRÉATION D'UN SERVICE DE POLICE MUNICIPALE DONT LA DOCTRINE REPOSE SUR PLUSIEURS AXES :

- **UNE PROXIMITÉ POUR FACILITER LE CONTACT ET L'ÉCOUTE DES HABITANTS,**
- **UNE PRÉSENCE RASSURANTE ET DISSUASIVE SUR LES ESPACES PUBLICS,**
- **UNE RÉPONSE GRADUÉE DE LA PRÉVENTION, À LA MÉDIATION ET, SI NÉCESSAIRE, À LA RÉPRESSION,**
- **UNE POSSIBILITÉ DE CONSTATER PAR PROCÈS-VERBAL LES CONTRAVENTIONS AUX DISPOSITIONS DU CODE DE LA ROUTE.**

DES RESSOURCES HUMAINES...

Aujourd'hui, la collectivité compte d'ores et déjà un gardien-brigadier de police municipale. Ce dernier a entamé sa formation pratique qui s'achèvera en février 2027.

Un Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP), lauréat du concours est en attente de sa formation pratique tandis qu'un autre ASVP est actuellement en phase de concours. Enfin, dans l'objectif de se doter d'une équipe de 4 agents, le Conseil municipal a entériné la création d'un poste de Policier Municipal dont le jury de recrutement se tiendra en juillet.

... ET MATÉRIELLES

Pendant ces phases de formations, l'ensemble des équipements individuels et collectifs nécessaires au démarrage des missions est en cours d'acquisition.

Par ailleurs et comme déjà évoqué, la Ville a installé des systèmes de vidéo protection aux abords de 3 points de collecte. Ces derniers, combinés à des opérations de fouilles, commencent à produire des effets probants en matière de propreté.

Grâce au partenariat avec Citco (entreprise spécialisée dans le recyclage des emballages ménagers et papiers graphiques), une part de leur crédit pourrait être affecté à l'acquisition de nouvelles caméras sur des points repérés.

En effet, sur une phase test d'un mois sur le point de la Place Bonnyaud, la baisse du nombre de sacs est avérée.

Néanmoins, ont été pointés des jours et heures propices aux dépôts illégaux par des contrevenants identifiés.

Au regard de cette analyse, des opérations ciblées seront donc reprogrammées et suite aux convocations des auteurs, des amendes administratives seront prononcées et dans les cas - tels les récidives - l'Officier du Ministère Public saisira le Parquet.

Ce dernier a entamé, à ce jour, 23 procédures pour dépôts illégaux ou abandons d'ordures dont :

- 5 contrevenants qui ont reçu un Avertissement Pénal Probatoire,
- 8 contrevenants qui vont être auditionnés pour récupérer leurs états civils avant de les poursuivre en Ordonnances Pénales,
- 3 contrevenants ont été poursuivis par Ordonnances Pénales,
- 7 contrevenants ont été convoqués à des audiences ultérieures.

AINSI QUE DES PARTENAIRES

Le point mensuel "Sécurité" avec les services de la Police Nationale et de la Préfecture se poursuit permettant un meilleur partage d'information et une coordination facilitée des opérations. Ces temps permettent d'organiser des Groupements de Partenariat Opérationnel thématiques comme le dernier tenu en présence du bailleur social, Creusalis, pour les problématiques identifiées autour des immeubles collectifs.



DES ABORDS D'ÉCOLE SÉCURISÉS

Suite à une maraude conjointe qui a eu lieu le 21 novembre 2025, associant la DDPN et l'Education nationale sur l'ensemble des écoles, les constats ont été présentés en commission de circulation le 4 février 2026.

Des axes d'amélioration en matière de signalisation et d'aménagements de sécurité ont été identifiés et validés.

Les premières mises en œuvre se réaliseront aux cours de l'été 2026 pour éviter de perturber la vie scolaire.

LA POLICE MUNICIPALE, DES ACTIONS VISIBLES AU QUOTIDIEN :

- Surveille les écoles et sécurise les événements municipaux
- Patrouille dans les rues et aux abords des lieux publics
- Constate et verbalise les incivilités (ex : stationnement, dépôts sauvages...)
- Assure le respect des arrêtés municipaux (ex: camping sauvage, bruits...)
- Oriente et accompagne les habitants

À noter :

La Police Municipale ne peut pas :

- Conduire des enquêtes judiciaires
- Traiter les affaires criminelles ou délictuelles

UN CENTRE VILLE RÉASSURÉ

Suite au diagnostic du référent sûreté, un dossier relatif à l'implantation de **31 caméras dans les zones piétonnes** (centre-ville et parking Bras d'argent) pour un montant d'investissement de **240 000 €** a été déposé au titre du Fonds Interministériels de Prévention de la Délinquance 2026.



Ce nouveau dispositif permettra de **sécuriser les commerçants** et de **réassurer la clientèle et la population résidente**.

DUNOUEAU CHEZ NOS COMMERÇANTS

Centre ville

Installation

AU BON CHOCOLAT

31 Grande Rue

Tel : 05.55.41.68.39

E-mail : aubonchocolat23000@gmail.com

Du mardi au samedi, de 10h à 13h & de 14h à 18h.



Depuis 2016, Adrien Le Roux, artisan chocolatier passionné, sublime le chocolat sous toutes ses formes avec son équipe.

Des tablettes grands crus aux créations sur mesure, ils proposent une large palette de saveurs et de formes.

Pour vos moments de partage ou événements, un service de personnalisation permet de créer des pièces uniques adaptées à chaque occasion.

Installation

LES COCOTTES DE LA ROTISSERIE

1 Grande Rue

Du mardi au vendredi de 9h30-13h00 et 15h30-19h00

Le samedi de 15h00-19h00

Corinne et Éliane vous invitent à découvrir leur roisserie au cœur de Guéret.

Spécialisée dans les viandes rôties, vous trouverez à cette adresse du poulet rôti, des plats préparés mettant à l'honneur le goût, la convivialité et le savoir-faire artisanal.

À emporter ou à partager, leurs plats généreux s'accompagnent aussi d'un service traiteur sur commande pour vos événements ainsi que d'un rayon épicerie garni de thés, cafés, huiles et autres produits régionaux.



Déménagement

LA CAVE BY RAFFAULT

43 Place Bonnyaud

Tel : 05.55.81.33.61

E-mail : cave.gueret@caves-raffaault.com

Le mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h00. Le jeudi et le samedi de 9h00 à 13h et de 14h30 à 19h00.

Installé désormais place Bonnyaud, Adrien vous accueille dans sa nouvelle cave, après son déménagement de l'avenue Manouvrier.

Vous y découvrirez une belle sélection de vins, champagnes, spiritueux et produits fins, choisis pour leur qualité.

Un lieu convivial dédié au partage et à la découverte, rythmé par des dégustations, des rencontres de vignerons et des nouveautés régulières.



Installation

LA P'TITE BROCANTE DE TATA

13 Place du Marché

Tel : 06.81.64.14.29

Ouverture : du mercredi au samedi de 12h à 19h et le dimanche de 15h à 18h.

Derrière ce lieu, Sylvie vous accueille avec passion et sourie dans un espace où chaque objet a une histoire.

On y chine meubles revisités, vaisselle, déco, linge ancien et trésors d'antan, soigneusement sélectionnés pour leur offrir une seconde vie. De la petite trouvaille à 1€ aux pièces plus rares, il y en a pour tous les budgets. Curieux ou amateurs de brocante, poussez la porte... vous pourriez repartir avec un petit bout d'histoire !



Déménagement

LA CAVE CÔTÉ MILLÉSIMES

1 Place Piquetelle

Du mardi au samedi, de 9h30 à 19h00 Tel : 05.55.41.11.60

Les amateurs de bons produits n'ont qu'à traverser la rue pour retrouver leur adresse incontournable : la cave Côté Millésimes. Vous trouverez un large choix de vins, de spiritueux et de produits locaux (bières, miel, jus, terrines, liqueurs...). Idéal aussi pour un cadeau, avec des coffrets et paniers gourmands personnalisables.



Nouveauté : une salle de restauration ! Sur place ou à emporter, profitez d'une cuisine maison en bocal, avec une quinzaine de places pour un moment convivial... et la possibilité de choisir votre bouteille directement en cave. Stéphane, Aubin et Bryan vous y accueillent avec plaisir.



Installation

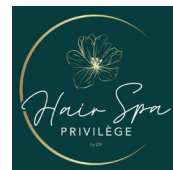
HAIR SPA PRIVILÈGE BY L'M

46 rue de Stalingrad

Prise de rdv sur planity.com

Ouverture le lundi de 10h à 13h, le mardi et le mercredi de 10h à 13h puis de 14h à 18h. Le jeudi de 14h à 18h, le vendredi de 9h30 à 13h et de 14h30 à 18h et le samedi de 9h30 à 13h puis de 14h à 17h.

Entrez dans l'univers de Hair Spa Privilège, là où le soin du cheveu devient un art de vivre. Chaque rituel est une invitation à se reconnecter à soi et à offrir à vos cheveux, une expérience régénérante alliant gestes experts et instants de détente dans un cocon privatisé aux décors du Japon.



Installation

L'ANTIQUE XXIII CAFÉ

15 rue des Sabots

E-mail : lantique23cafe@gmail.com

Ouverture du mardi au samedi de 8h à 18h.

L'Antique XXIII Café est un coffee shop pensé comme un lieu chaleureux et convivial, qui propose une ambiance cosy et vintage autour du café de spécialités, de pâtisseries maison et d'une petite restauration préparée sur place. Grâce à une collaboration avec la brocante située en face du local, les clients pourront également découvrir une sélection d'objets et décorations vintage, renforçant l'identité authentique du lieu.



SOUTIEN À L'ACTIVITÉ COMMERCIALE

Afin de répondre aux besoins ponctuels d'accès des commerçants du centre-ville (approvisionnement urgent, remplacement de matériel, imprévus techniques), un dispositif de cartes de livraison a été mis en place.

Ces cartes permettent les opérations de dépôt et de chargement dans la Grande Rue et la rue de l'Ancienne Mairie, y compris après 10h30.

Chaque commerce peut disposer de 2 véhicules maximum (gérants ou salariés). Le stationnement est limité à 30 minutes et réservé à un usage professionnel. Les horaires de livraison du matin restent inchangés.

Pour en bénéficier :

Envoyer une demande à stp@ville-gueret.fr avec :

- copie de la (ou des) carte(s) grise(s)
- attestation de salariat (si nécessaire)

Un délai maximum de 15 jours est à prévoir. Les cartes sont remises en main propre par le Service Tranquillité Publique.

Installation

GALERIE GRILL

16 rue de l'Ancienne Mairie

Tel : 09.80.86.14.36

Ouverture du mardi au samedi de 11h à 14h et de 18h à 22h.

Porté par un père et sa fille, ce nouvel établissement met à l'honneur les saveurs traditionnelles afghanes, préparées avec passion et authenticité.



Une belle aventure familiale qui invite au voyage et enrichit l'offre de restauration du centre-ville.

PLANET VAP

31 Boulevard de la Gare

E-mail : lantique23cafe@gmail.com

Ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h.

Découvrez Planet Vap, la nouvelle boutique dédiée à l'univers de la vape. Dans un espace moderne et élégant, François vous accueille et vous conseille, que vous soyez amateur ou en quête d'une alternative au tabac. La boutique propose un large choix de e-liquides, un espace CBD, un service de reproduction de clés rapide... ainsi qu'un coin détente autour d'un café.



Installation

Installation

ORIGI'NAILS 23

8 rue Alfred de Musset

E-mail : originails23000@gmail.com

Tel : 07.80.15.32.14

Ouverture le lundi de 13h30 à 19h, le mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 19h et le samedi de 9h à 19h.

Nouveau lieu dédié à la beauté et au bien-être des ongles, Lucie vous accueille dans un univers élégant, moderne et raffiné.



Passion, créativité et minutie sont au rendez-vous pour sublimer chaque détail et offrir des prestations soignées adaptées à toutes les envies (pose tendance, manucure naturelle ou nail art personnalisé...).

Installation

CHEZ MYMY BAR À GOURMANDISES

Place Louis Lacroix

E-mail : chezmymy23@orange.fr

Ouverture le lundi et le mercredi de 7h30 à 19h, le jeudi, vendredi et samedi de 7h30 à 19h30 et le dimanche de 9h30 à 17h30.

Envie d'une pause gourmande ? MYMY vous accueille dans une ambiance conviviale, à partager en famille ou entre amis.



Glaces sur place ou à emporter, cafés, thés, softs, mocktails, milkshakes, confiseries et assiettes goûter : une multitude de douceurs vous attend. Découvrez également une sélection de produits locaux et des saveurs qui évoluent au fil des saisons.

MYMY, votre nouvelle adresse gourmande au centre-ville !

FACILITER LE STATIONNEMENT



Le parking Guisard (ancien site Leader Price) est désormais ouvert au public.

Dans l'attente du projet d'aménagement global et durable du site intégrant notamment les obligations réglementaires en matière de gestion des eaux pluviales (perméabilité, infiltration) et d'ombrage — une quinzaine de places de stationnement gratuites ont d'ores et déjà été aménagées et sont à disposition.

Objectif : offrir une capacité de stationnement supplémentaire à proximité immédiate des commerces et services du centre-ville.

LES RENDEZ-VOUS

RETROUVEZ L'AGENDA MUNICIPAL DE CES PROCHAINS MOIS, QUE VOUS SOYEZ AMATEUR DE MUSIQUE, CURIEUX DE NOUVELLES EXPÉRIENCES OU SIMPLEMENT À LA RECHERCHE DE SORTIES CONVIVIALES, LAISSEZ-VOUS SUGGERER PAR L'AGENDA MUNICIPAL DE GUÉRET.

JUILLET



LES NUITS D'ÉTÉ Guéret

du 13 au 18 JUILLET 2026

- LUNDI 13** 19H - LE P'TIT BAL PERDU
23H - FEU D'ARTIFICE
23H30 - BAL POPULAIRE
- MARDI 14** 21H
BACK TO THE POLICE
ASSOCIATION PART SI PART LA
- MERCREDI 15** 21H
SOIRÉE JAZZ
AVEC MUSIQUE(S) EN MARCHÉ
- JEUDI 16** 21H45
CINÉ EN PLEIN AIR
BARBIE
- VENDREDI 17** DÈS 16H
LA SOIRÉE DU PIAF
PAR L'ASSOCIATION FREESWAP
- SAMEDI 18** 18H
CLUB OUT
PAR L'ASSOCIATION ADAS MUSIC

03
VENDREDI

MARCHÉ NOCTURNE
ASSOCIATION DES COMMERÇANTS 23000
PLACE DU MARCHÉ

du 06 au 31



LUDO - VACANCES
Ateliers en famille, pour les enfants, jeux...
LUDOTHÈQUE - VILLE DE GUÉRET
ESPACE FAYOLLE DE 9H À 12H
COURTILLE DE 14H À 18H30

14
MERCREDI

DÉFILÉ DU 14 JUILLET
Fête Nationale
SERVICE DE LA PRÉFECTURE DE LA CREUSE
ESPLANADE F. MITTERRAND

à noter !



du 04 au 31



LES IDÉES VACANCES
Sorties pour les 11-17 ans : parc d'attractions, activités, jeux...
SERVICE JEUNESSE - VILLE DE GUÉRET
ESPACE FAYOLLE

22
MERCREDI

BALADE GOURMANDE
Au cœur de Guéret : parcours entre culture, patrimoine et produits locaux.
CONSEIL DE QUARTIER DU CENTRE-VILLE
OFFICE DE TOURISME

Les 08 15 22



LES GRANDS JEUX
Participez entre amis ou en famille, par équipe de 3,4 personnes.
SERVICE JEUNESSE - VILLE DE GUÉRET
ESPACE FAYOLLE

Les 31 01 02



CONCOURS SAUTS D'OBSTACLES
CENTRE ÉQUESTRE
LES ÉCURIES DE POMMEIL

À ne pas manquer !

QUI S'ANNONCE RICHE EN DÉCOUVERTES ET EN RENCONTRES !

LES ACTIVITÉS SPORTIVES ET RENDEZ-VOUS CULTURELS RYTHMERONT LA VIE DE GUÉRÉT.

SSEZ-VOUS GUIDER PAR LES ÉVÉNEMENTS À NE PAS MANQUER ET PROFITEZ PLEINEMENT DE LA VIE LOCALE, EN FAMILLE, ENTRE AMIS OU EN SOLO.

07
VENDREDI

AOÛT

MARCHÉ NOCTURNE
ASSOCIATION DES COMMERÇANTS 23000
PLACE DU MARCHÉ

05
MERCREDI

BALADE GOURMANDE
et culturelle
05/08/2026

Au cœur de Guéret : parcours entre culture, patrimoine et produits locaux.
CONSEIL DE QUARTIER DU CENTRE-VILLE
OFFICE DE TOURISME

28
et **29**

BRADERIE D'ÉTÉ
Le plein de bonnes affaires !
ASSOCIATION DES COMMERÇANTS 23000
CENTRE-VILLE

29
SAMEDI 9H

FORUM DES ASSOCIATIONS
VILLE DE GUÉRÉT
ESPACE ANDRÉ LEJEUNE

16
DIMANCHE

PLACE EN FÊTE
Animations, restauration...
ASSOCIATION DES COMMERÇANTS 23000
CENTRE-VILLE

du 03 au 07

TROPHÉE DE FRANCE DES JEUNES VÉTÉTISTES
Courses et animations
CREUSE OXYGÈNE
FORÊT DE CHABRIERES
PLACE BONNYAUD

SEPTEMBRE

12 et 13

CHABRIERES EN FÊTE
Festival Nature
CREUSE ANIMATIONS
VILLE DE GUÉRÉT
FORÊT DE CHABRIERES

du 17 au 20

LES RENCONTRES DE CHAMINADOUR
Rencontres littéraires
ASSOCIATION CHAMINADOUR
GUÉRÉT

26
SAMEDI

LANCEMENT OFFICIEL OCTOBRE ROSE 2026
Ateliers, stands de prévention, marche...
LIGUE CONTRE LE CANCER / VILLE DE GUÉRÉT
ESPLANADE F. MITTERRAND

05
SAMEDI

EXPOSITION VOITURES ANCIENNES
LIONS CLUB AUTO LIMOUSIN
PLACE VARILLAS

12
SAMEDI

RÉUNION PLÉNIÈRE DES CONSEILS DE QUARTIERS
Renouvellement des conseils de quartiers
VILLE DE GUÉRÉT
GRANDE SALLE DE L'HÔTEL DE VILLE

19
SAMEDI

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA PAIX
Animations
COMITÉ CREUSE DU MOUVEMENT DE LA PAIX
ESPLANADE F. MITTERRAND

25 et 26

FÊTE DE LA BIÈRE
Dégustation et vente de bières
VILLE DE GUÉRÉT
PLACE VARILLAS

TOUT L'ÉTÉ

UN été À COURTILLE

du 04/07 au 26/08

UN ÉTÉ À COURTILLE
Activités terrestres et aquatiques
VILLE DE GUÉRÉT
COURTILLE

Quartiers 2026 d'été

ANIMATIONS ET ATELIERS
POUR INQUIÈRE ÉLÉANT & MUSICAL
RENDEZ-VOUS CULTURELS
STAND SOS D'INFORMATIONS

du 10/07 au 31/07

S. BLANCHET - M. CHAPPELLE - BEAUREGARD
O. BÉGIN - M. BÉGIN - M. BÉGIN
CHARLES DE GAULLE

Les 10/07 24/07 31/07

LES QUARTIERS D'ÉTÉ
Moments festifs en pieds d'immeubles
VILLE DE GUÉRÉT
DANS VOS QUARTIERS

LE CINÉMA PREND L'AIR dans mon quartier !

2026

Gratuit TOUT PUBLIC

Les 10/07 24/07 31/07 13/08

LE CINÉMA PREND L'AIR DANS MON QUARTIER
Cinéma en plein air
VILLE DE GUÉRÉT
DANS VOS QUARTIERS



L'ÉNERGIE DU COLLECTIF

Avec confiance et plaisir, une nouvelle page s'écrit aujourd'hui avec l'agglomération du Grand Guéret.

Sans jamais nous départir de notre perception initiale de l'intercommunalité, espace de rassemblement des communes, vecteurs d'énergie collective, nous sommes prêts à nous investir et à travailler.

En effet, cet échelon est devenu essentiel dans nos territoires hyper-ruraux : notre sauvegarde et notre développement viendront de notre cohésion pour définir et construire nos projets d'avenir.

Inter dépendantes, la ville centre et les communes périphériques puisent leurs forces les unes dans les autres indispensables à la mise en œuvre des premiers dossiers : mutualisation, PLUI, centre aquatique, plan de sauvegarde, gestion de l'eau, protection des forêts...

Dans le respect et la proximité avec tous les autres élus communautaires, j'aurais à cœur d'exercer la responsabilité de 1ère Vice-Présidente, aux côtés du Président Eric BODEAU, avec transparence et conviction.

En charge de la Politique de la Ville et de l'Action Cœur de Ville, je souhaite entrer dans des phases opérationnelles désormais facilitées par la synergie de la Ville et de la CAGG, tout en m'impliquant dans d'autres thématiques transversales.

A nous tous, nous constituons un bloc de compétences aux sensibilités différentielles et crois en cette force multiple que je servirai, persuadée, depuis toujours, que notre territoire mérite toujours mieux !

Marie-Françoise FOURNIER

GUÉRET MÉRITE MIEUX

Une ville qui progresse se construit avec une vision claire, une méthode rigoureuse et un cap assumé.

C'est cette ambition que nous portons pour Guéret, qui mérite mieux que l'improvisation.

Nous resterons vigilants à ce que les promesses faites pendant la campagne ne soient pas « lettre morte ».

À ce titre, la situation de la place Bonnyaud est révélatrice : annoncée comme un projet structurant, elle demeure aujourd'hui sans orientation claire ni calendrier défini. Les habitants sont en droit d'attendre des choix assumés et une feuille de route transparente.

Plus largement, nous regrettons évidemment l'absence d'un véritable plan pluriannuel d'investissement. Les décisions s'enchaînent sans vision d'ensemble, donnant le sentiment d'une gestion au coup par coup, peu lisible.

Cette méthode fragilise la capacité de la commune à anticiper et à prioriser ses choix.

Face à cela, nous continuerons à porter des propositions sérieuses et cohérentes pour l'avenir de Guéret et des Guéretois.

Vivre ici doit redevenir un choix heureux,

Espérons que les promesses annoncées ne tomberont pas dans l'oubli !

Benjamin BODEAU



AVEC VOUS, CHANGEONS GUÉRET !

Nouveau mandat, accompagné cette fois de Marion Taormina, Bernard Devenas (qui siègent également à la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret) et Rania Chehadé. Nous avons sollicité des Vice-Présidences et Délégations au Conseil Communautaire, pour le développement économique, le commerce, la santé, l'urbanisme, la lecture publique... Nous avons insisté pour que les Intelligences Artificielles soit formellement intégrées aux pôles de travail. La majorité a décidé de se passer de nos compétences. Les arrangements politiques l'ont emporté.

Pourtant ce mandat sera particulièrement difficile. Il faudra gérer un contexte local marqué par une activité économique atone, des situations financières qui demeurent fragiles, un taux de pauvreté élevé, des projets très coûteux à conduire, dans des environnements (géopolitiques, climatiques, technologiques) marqués par la dégradation et l'instabilité ; le tout dans un pays dont les marges de manœuvre financières sont réduites à la portion congrue.

Accès aux soins, Petit Théâtre, musée, centre aqualudique, Place Bonnyaud, sécurité, activité économique et commerciale, centre pénitentiaire... Nous serons vigilants.

Nous vous souhaitons un bel été !

Thierry DELAITRE

S'ENGAGER À GAUCHE POUR GUÉRET

Notre groupe a dénoncé dans le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) la diminution subie des effectifs du personnel municipal enregistré dans les 6 dernières années. Cette restriction des effectifs correspond au plus grand plan social que le département ait connu récemment. Les manifestations d'intérêt de certains contre les suppressions d'emplois de l'entreprise AMIS interrogent sur leur sincérité face aux 46 postes supprimés en mairie soit 17% des effectifs.

Plus que jamais, la concertation préalable du CST (Comité Social Territorial) et des élus du personnel, est réclamée par notre groupe; conformément aux consultations des élus du personnel prévu de façon obligatoire par les dispositions réglementaires.

Ceux qui ont voté pour une municipalité supprimant des postes, voulant privatiser la cuisine centrale et accordant la signature du PC pour Biosyl ont-ils été abusé !? Ou bien ont-ils trompé l'opinion ?

Didier HOELTGEN

du **13**
au **18**

JUILLET 2026

20^e Edition

À COURTILLE

LES NUITS D'ÉTÉ

Guéret

GRATUIT

**CINÉMA PLEIN AIR -
CLUB OUT - SOIRÉE JAZZ -
FEU D'ARTIFICE - BAL POPULAIRE
LA SOIRÉE DU PIAF**

